



Problème blocage téléphone acheté sur internet

Par **bebs_78**, le 19/01/2012 à 12:11

Bonjour à tous,

je vous explique mon problème..

J'ai acheté il y a 3 semaines un téléphone portable sur internet à 300€. J'ai eu la facture de la part du propriétaire avec ticket de caisse valide apparemment. Ce matin, je me lève, plus de réseau plus rien.. J'appelle donc orange afin de savoir pourquoi.. Ils m'expliquent que le propriétaire du téléphone (qui est celui qui me l'a vendu) à déclaré le portable volé et a fait bloquer le téléphone avec le numéro IMEI.

Ils m'annoncent que je dois porter plainte car la personne est blacklisté chez eux.. mais on connaît tous ça, ça va encore prendre des mois voir des années..

La question est suis-je responsable de la mauvaise gestion de orange avec ses clients car je suis dans mon droit d'acheter le téléphone, j'ai bel et bien la facture et je ne suis pas responsable si le téléphone est déclaré volé alors qu'il ne lui appartient plus.

Cordialement,

Julien Hébert